



Comblers les lacunes : Soutenir l'infrastructure du transport en commun au Canada

*Mémoire présenté dans le cadre des
consultations prébudgétaires en vue du
budget 2024*

Association canadienne du
transport urbain 8 février 2024

Comblent les lacunes : Soutenir l'infrastructure du transport en commun au Canada

Recommandation 1 : Résoudre l'écart actuel de financement des infrastructures pour les réseaux de transport en commun en décalant la date de début du Fonds permanent pour le transport en commun (FPPT) en introduisant la composante du flux de financement de base du programme (500 millions de dollars par an) dans le budget 2024. En outre, le processus de réception des fonds restants du PPTF devrait commencer en 2024, ainsi que les engagements de financement, afin que les réseaux de transport puissent commencer les phases de planification

L'expiration accélérée du programme Investir dans les infrastructures du Canada (PIIC) en mars 2023 et le lancement prévu du Fonds permanent pour le transport en commun (FPPT) de 3 milliards de dollars par an en 2026 laissent une importante lacune dans le financement des infrastructures pour l'industrie du transport en commun au Canada.

L'Association canadienne du transport urbain (ACTU) reconnaît l'importance d'une mise en œuvre transparente et efficace du FTCP pour faciliter la planification à long terme des systèmes de transport public au Canada. Cependant, le calendrier actuel du PPTF laisse les agences de transport confrontées à des problèmes critiques de capacité et à des retards croissants dans l'état des réparations, à un moment où la demande de transport public continue d'augmenter de façon constante. Ces défis doivent être relevés pour faire face à la croissance démographique du Canada et faire progresser des objectifs politiques clés tels que l'augmentation de l'offre de logements, l'accessibilité financière pour les familles et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ces avantages ne peuvent être maximisés que si les systèmes de transport public bénéficient d'investissements suffisants et opportuns, afin d'éviter les réductions de service et les hausses de tarifs qui compromettent la capacité de notre industrie à soutenir les communautés canadiennes.

Pressions croissantes sur les infrastructures

Si l'on se base sur l'objectif ambitieux du gouvernement en matière d'immigration, soit environ 500 000 nouveaux Canadiens chaque année, d'ici le milieu des années 2040, le Canada aura une population de 45 à 50 millions d'habitants et un réseau de transport en commun conçu pour seulement 25 millions d'habitants. Les municipalités doivent être en mesure d'accroître leurs capacités de transport en commun pour répondre à la demande croissante et veiller à ce que les nouveaux lotissements soient correctement intégrés aux infrastructures de transport en commun. L'alternative à l'expansion de la capacité des services de transport en commun du Canada conduira à une plus grande congestion routière, à l'insatisfaction des navetteurs et à une augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Par exemple, à Brampton, où la fréquentation a largement dépassé les niveaux de 2019, le système de transport en commun reste tendu car la municipalité est actuellement incapable d'acheter de nouveaux bus ou de construire de nouvelles installations. Des situations similaires se produisent dans d'autres régions à croissance rapide comme St. John's, Halifax, Sherbrooke et la région métropolitaine de Vancouver.

Sans une action rapide pour combler les lacunes en matière d'infrastructures de transport en commun observées dans les municipalités à travers le Canada, ces communautés et d'autres comme elles ne disposeront pas de la capacité de service de transport en commun nécessaire pour soutenir leurs populations en expansion. En outre, les systèmes de transport public à l'échelle nationale sont confrontés à des retards de plus en plus importants dans l'entretien des installations, l'entretien des véhicules, le remplacement des voies ferrées et bien d'autres choses encore. Ces retards doivent être rattrapés rapidement pour garantir la résilience et la sécurité des infrastructures. Ce problème est aggravé par le changement climatique et la nécessité pour les systèmes de moderniser et d'adapter leurs infrastructures pour faire face à des conditions météorologiques extrêmes. Le gouvernement doit apporter son soutien avant que ces retards ne deviennent insurmontables. Par exemple, le déficit de financement des transports en commun à Ottawa devrait atteindre 1,4 milliard de dollars d'ici à 2032. Ce déficit souligne le besoin urgent de soutien pour maintenir le système de transport en bon état et pour répondre aux besoins d'infrastructure prévus pour la ville.

Un lancement en douceur pour le PPTF



Pour que le PPTF puisse être mis en œuvre sans heurts en 2026, le gouvernement doit soutenir les réseaux de transport en commun dans l'intervalle, afin que l'infrastructure reste en bon état et que la capacité de service puisse croître avec la population.

En outre, il est essentiel que les organismes de transport bénéficient du soutien du gouvernement lorsqu'ils entreprennent des démarches pour se qualifier pour un financement au titre du PPTF. Les plans régionaux intégrés de transport en commun jouent un rôle important dans l'éligibilité au financement et de nombreuses régions métropolitaines du Canada n'ont pas encore procédé à cet exercice de planification approfondi. Une partie des fonds du FPPT doit être libérée pour ces exercices de planification et les études associées en 2024. Si le gouvernement ne soutient pas cet important travail avant 2026, le FTCP risque d'être bloqué au moment de son lancement et d'entraîner des disparités régionales, les fonds n'étant versés qu'aux régions métropolitaines qui ont déjà mis en place des plans régionaux intégrés de transport en commun.



La violence n'a pas sa place dans les transports publics

Recommandation 2 : Établir un fonds de sécurité et de sûreté des transports en commun basé sur les demandes et allouant un minimum de 75 millions de dollars par an pendant deux ans.

75 millions de dollars par an pendant deux ans. Ce fonds aidera les agences de transport à engager les dépenses

Avec l'augmentation des incidents de violence et de harcèlement dans les réseaux de transport public à travers le Canada, l'Association canadienne du transport urbain (ACTU) reconnaît la nécessité d'une action rapide pour assurer la sécurité des usagers et des travailleurs du transport public. Par conséquent, l'ACTU recommande au gouvernement fédéral d'établir un fonds de sécurité et de sûreté des transports en commun basé sur des demandes de deux ans et allouant un minimum de 75 millions de dollars par an.

Une enquête Ipsos réalisée en 2023 a révélé que 27 % des Canadiens craignent d'utiliser les transports publics, en particulier lorsqu'ils voyagent seuls. Le harcèlement, la violence verbale, les menaces physiques et les avances importunes ont été identifiés comme les principaux moteurs de ces préoccupations, et la peur du crime façonne de manière significative les perceptions de la sécurité publique. Ces préoccupations en matière de sécurité ne compromettent pas seulement les efforts de rétablissement des réseaux de transport public à travers le Canada, mais peuvent également se répercuter sur d'autres secteurs, entraînant une réduction de l'utilisation des ressources vitales de la communauté.

Aborder des questions sociétales plus larges

Les réseaux de transport en commun sont le reflet des communautés qu'ils desservent, et certaines questions sociétales telles que l'itinérance, la toxicomanie et la santé mentale peuvent avoir un impact profond sur les installations et les opérations de ces réseaux. L'ACTU demande au gouvernement fédéral d'assumer un rôle de chef de file en soutenant les agences de transport du Canada dans leurs efforts pour répondre aux préoccupations urgentes en matière de sécurité et de sûreté.

Dans le cadre du programme de financement proposé pour la sécurité et la sûreté des transports en commun, les coûts admissibles peuvent inclure la dotation en personnel, la formation, l'amélioration des stations, les campagnes de sensibilisation du public et d'autres mesures de sécurité et de sûreté identifiées par les agences de transport en commun.





Siège social

:

55 York Street Suite 1401
Toronto, ON Canada M5J 1R7
Tel : 416-365-9800

www.cutaactu.ca
cutaactu@cutaactu.ca

Siège social

55, rue York, bureau 1401
Toronto, ON Canada M5J 1R7
Tél. : 416-365-9800

